EXAMEN DE CERTIFICATION COMPLEMENTAIRE

POUR ENSEIGNER LA DNL EN ANGLAIS

Rapport de jury 2012

Soixante-quatre candidats se sont présentés aux épreuves de certification complémentaire de DNL anglais. L’examen, défini par la circulaire du 23/12/2003 (BO n° 7 du 12/02/2004) et modifiée par l’arrêté du 27/09/2005 (JO du 8/1/2005) et par la note de service n° 2004-175 publiée au BO n° 39 du 28/10/2004, comprend l’élaboration d’un dossier écrit et une épreuve orale de 30 minutes devant un jury constitué d’un IA-IPR ou IENT-ETEG d’anglais , d’un professeur d’anglais et d’un professeur de DNL exerçant en section européenne dans l’académie. Le nombre d’inscriptions, par rapport à l’an dernier, .est stable On constatera que plusieurs professeurs de section SI ou STI se sont présentés, recherchant une validation de compétences par rapport à la co-intervention en LV1- Enseignement Technologique dans ces sections. On ne peut, bien sûr, attendre de ces candidats une connaissance approfondie des sections européennes mais en revanche ils doivent montrer qu’ils ont réfléchi aux problèmes soulevés par ce co-enseignement et qu’ils sont en mesure de proposer des projets pertinents.

**Résultats 2012**

Un total de 61 candidats inscrits. 56 se sont présentés à l’épreuve orale. **34 ont été admis.**

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
| **Discipline enseignée** | **Nombre d’inscrits** | **Nombre de Présents** | **Nombre d’admis** |
| Eco-gestion | 10 | 3 | 3 |
| EPS | 4 | 4 | 3 |
| Histoire-géographie | 8 | 7 | 3 |
| Mathématiques | 4 | 4 | 3 |
| Sciences Physiques | 14 | 14 | 9 |
| SES | 3 | 3 | 3 |
| Génie électrotechnique | 6 | 4 | 3 |
| Génie Mécanique | 7 | 4 | 4 |
| SVT | 2 | 2 | 1 |
| Technologie | 1 | 1 | 0 |
| Métiers de la mode | 1 | 0 | 0 |
| Arts Appliqués | 1 | 0 | 0 |

**20 candidats avaient suivi le stage d’immersion linguistique de 5 jours, dans le cadre du PAF, pendant les vacances de février. 17 d’entre eux ont obtenu la certification.**

Nous rappelons que ce stage sera de nouveau offert au PAF 2012-2013.

1. **Evaluation de la compétence de communication en anglais :** *Qualités et écueils remarqués dans l’exposé et les échanges avec le jury :*
2. Comment caractériser un exposé convaincant ?

* Le temps de prise de parole du candidat est bien géré : ceci nécessite de toute évidence un entraînement préalable.
* L'exposé est facile à suivre car bien structuré.
* Le candidat adopte une réelle posture de communication : il regarde son auditoire, s’aide de ses notes mais ne les lit pas (il est souhaitable de ne pas avoir un texte rédigé sous les yeux mais des notes, un fil conducteur). Certains candidats ont certes bien préparé leur intervention mais ils éprouvent certaines difficultés à s'affranchir du support de présentation, ce qui nuit à la qualité de la communication.
* Le discours est relativement fluide et les hésitations ne sont pas des silences gênés. Il vaut mieux cependant hésiter plutôt que d’avoir appris par coeur un texte peut-être rédigé par un autre.
* Même si l’accent français est perceptible, le candidat montre qu’il a compris que la langue anglaise est une langue accentuelle avec des schémas intonatifs particuliers.
* Le candidat cherche à démontrer que les connaissances et compétences acquises lui permettront d’enseigner en DNL (le candidat fait par exemple valoir sa bonne connaissance du monde anglo-saxon et son intérêt pour la pratique des langues).
* Le candidat montre qu’il maîtrise un certain vocabulaire technique en donnant éventuellement des exemples d’activités ou de domaines d’apprentissage.

1. Ce qui peut être rédhibitoire :

* Des erreurs de prononciation qui nuisent à la communication (un anglophone ne comprendrait pas). Les imperfections phonétiques traditionnelles chez les francophones (le th- , /i/ et /i:/, le /h/), quand elles apparaissent, sont compensées chez les meilleurs candidats par un respect du rythme de l'anglais. Les quelques candidats dont la candidature a été jugée totalement irrecevable se caractérisaient par un anglais exagérément syllabique.
* Un débit très lent montrant que le candidat cherche ses mots
* Le manque de conviction (certains candidats, rares il est vrai, semblent être là contraints forcés)

En général,  les présentations avaient été bien préparées et plusieurs candidats n’ont pas hésité à accompagner leur propos d’exemples de réalisations concrètes déjà expérimentées ou de projets envisagés.

1. Qualité des échanges :

Il est attendu du candidat qu’il soit **réactif, et aussi spontané que possible**. Nous avons constaté que dès que les candidats cherchent leurs mots et hésitent trop, la qualité de la communication diminue considérablement. Les **carences en lexique** pénalisent les candidats et bien sûr les **erreurs phonologiques** qui font barrage à la compréhension (déplacements d’accents, confusion dans les voyelles).

Ce temps d’échanges est très important dans la mesure où il permet d’évaluer la capacité du candidat à réagir aux questions ou remarques inattendues des élèves, à faire réagir ceux-ci entre eux, à solliciter leurs réactions pendant les cours.

Il est évident que la réussite dans les échanges sera fonction du degré de maitrise de la langue par le candidat. **Cette** **partie de la prestation est exigeante** et demande donc un bon entraînement en amont… ainsi qu’une bonne maîtrise du stress. Il faut savoir prendre son temps pour garder les idées claires. Le jury pose des questions non pas pour piéger le candidat mais pour l’aider à préciser son projet.

1. **La connaissance des sections européennes**

Les candidats ont, en grande majorité, une **bonne connaissance du cursus**, des horaires et des modalités d'attribution de la mention européenne pour le baccalauréat.

Ils ont souvent conscience de l'intérêt culturel que leur DNL apporte et sont souvent capables de l'expliquer de manière convaincante.

Certains candidats n'ont en revanche qu'une **connaissance très limitée du cadre institutionnel**, parfois malgré un solide niveau de compétence linguistique. Il ne semble s'agir pour ces derniers que d'une volonté d'obtenir une certification de leur niveau d'anglais à l'oral.

Un nombre non négligeable de candidats du privé notamment s'est présenté uniquement pour officialiser un état de fait déjà existant. D'autres encore n'étaient là que sur la pression insistante de leur chef d'établissement, pour de toute évidence favoriser l'ouverture d'une section européenne. Nous rappelons que **seule la motivation du candidat est prise en compte**.

Le stage proposé par le PAF avait visiblement apporté des réponses et l’on peut aussi apprécier l’investissement consenti par des collègues qui ont consacré du temps pris sur leurs vacances à se former.

Cette connaissance des sections européennes, indispensables pour pouvoir y exercer reste, pour l’essentiel très théorique. Nous encourageons les candidats à assister à un cours de DNL afin d’en avoir une approche plus concrète et plus réaliste.

1. **Qualité des projets présentés :**

*Qualités et manques remarqués au niveau du degré de réflexion des candidats sur des projets soit internationaux soit de travail au sein des classes confiées.*

Il ne suffit pas de dire que l’on participera à un échange existant ou que l’on envisage un partenariat avec une école européenne. Il est nécessaire de montrer sa capacité à le faire : une **connaissance des différents projets européens**, des offres de la Région et du Ministère sont essentiels.

Un échange n’implique pas nécessairement une mobilité des élèves. Il sera donc important de s’interroger sur les différents **modes de communication possibles de classe à classe**. De même un projet d’échange sans objectifs d’apprentissage précis sera peu recevable. Les projets flous et peu réalistes n’ont pas convaincu le jury.

Les professeurs de STI2D et SI semblent avoir davantage réfléchi à la mise en œuvre de projets mais devront avoir une idée plus précise de leur collaboration avec le professeur de langue, du rôle qu’ils pourront jouer dans ce co-enseignement. Certains ont proposé un véritable travail de co-animation, envisageant un travail de recherche en amont de la séance et une distribution des rôles précise pendant le cours.

* + 1. **Les besoins en préparation**

Le stage de 5 jours en février auquel certains candidats ont pu s’inscrire semble avoir surtout répondu aux besoins de remise en route de candidats « rouillés » qui ont pu réactiver leur pratique de l’anglais. Mais cela reste insuffisant pour les candidats désirant améliorer leur niveau en anglais. Les professeurs de sciences et d’enseignement technologique en attendent une ouverture culturelle plus importante.

On ne saurait que conseiller vivement aux candidats d’utiliser des ressources plus quotidiennes d’entraînement à la **pratique de la langue** telles que :

* Des échanges fréquents avec l’assistant anglophone de l’établissement
* L’écoute régulière d’une chaîne de radio ou télé anglophone
* L’écoute de documents sur le site bbc.co.uk
* Enfin, les collègues d’anglais pourraient également être sollicités en salle des professeurs. Certains candidats pourraient s’enregistrer et travailler avec un collègue de langue sur leurs points faibles ainsi perçus.

En ce qui concerne **l’enseignement en DNL et les projets de section européenne**, nous conseillons vivement au candidat d’explorer le site **Emilangues** (http://www.emilangues.education.fr/)

La connaissance des textes officiels est importante. Il faut donc lire attentivement les BO cités en début de ce rapport.

**En conclusion**, nous rappellerons ce qui nous semble déterminant dans l'obtention de la certification et ce qui semble rédhibitoire :

* L'aptitude à utiliser la langue comme outil de communication et d'échange est déterminante : Etre capable de réagir spontanément, « sans filet », lors de la phase d'échanges, dans une langue convenable, prouve que l'enseignant saura conduire ses cours de DNL avec la souplesse nécessaire et ne sera pas être mis en difficulté devant les élèves.
* A l'inverse, les candidats qui ne parviennent pas à prendre de la distance par rapport à leur préparation écrite risquent de se trouver en difficulté dans une situation d'enseignement : le cours de DNL doit offrir aux élèves l’occasion de pratiquer la langue en situation réelle de communication, la discipline histoire ou SES ou sciences de l’ingénieur, etc apportant un  contenu. C’est bien sur son « degré de maîtrise de la langue » que l’élève sera évalué dans l’épreuve de DNL au baccalauréat.
* Une bonne connaissance du fonctionnement des sections européennes, un intérêt manifeste pour la culture anglo-saxonne, la volonté de développer l’ouverture d’esprit des élèves sont également essentielles. Le professeur de DNL a un rôle important à jouer dans l’enseignement des langues, particulièrement dans sa dimension interculturelle.